



(F)

## **BELGIQUE**

**Discours de  
S.E. Monsieur Elio Di Rupo  
Premier ministre du Royaume de Belgique**

**lors du Débat général de  
la 68<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale  
des Nations Unies**

**« Le veto aux tyrans »**

**New-York, le 26 septembre 2013**

***Vérifier au prononcé***

Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies  
One Dag Hammarskjöld Plaza, 41<sup>st</sup> Floor, 885 Second Ave, New York, NY 10017  
Tél. 1(212) 378-6300 - Fax 1(212) 681-7618  
E-mail: [newyorkun@diplobel.fed.be](mailto:newyorkun@diplobel.fed.be) website <http://www.diplomatie.be/newyorkun>

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Chers Collègues,

C'est dans mon pays, à Ypres, en Belgique, lors de la Première Guerre mondiale, que les armes chimiques ont été utilisées pour la première fois dans un conflit.

Nous avons toujours en mémoire la souffrance terrible de milliers de soldats.

Près de 100 ans après, c'est cette même souffrance qui frappe aujourd'hui des milliers de **Syriens**.

Et ce malgré le protocole international de 1925, qui interdit toute utilisation d'armes chimiques.

D'Ypres à Damas, l'Histoire du Monde est une Histoire commune.

Chers Collègues,

C'est la deuxième année que je m'adresse à vous à cette tribune des Nations Unies.

En un an, combien d'espoirs se sont levés et concrétisés. Mais aussi, combien de crimes de guerres supplémentaires.

Il y a un an, j'évoquais les 30.000 morts syriens. Il y en a aujourd'hui 120.000.

Et ce conflit n'est pas le seul !

Pendant que nous sommes ici aux Nations Unies, les atrocités se poursuivent dans différentes parties du monde.

Chers Collègues,

Tous ici réunis, nous devons faire preuve d'autant de courage que les femmes et les hommes qui se battent dans la rue pour leur liberté et pour leur dignité.

Au sein des Nations Unies, nous avons tout pour agir alors que ceux qui luttent n'ont souvent que leur courage pour subsister.

Nous devons avoir le même pour combattre les crimes et les souffrances partout dans le monde.

C'est notre devoir.

C'est surtout notre responsabilité à l'égard de nos peuples et en particulier à l'égard de notre jeunesse.

**S'il faut mettre un veto, c'est un veto aux tyrans et à leurs crimes.**

Mes chers Collègues,

Personne ne peut seul arrêter une famine, personne ne peut seul stopper un tyran. La paix est une responsabilité collective. C'est pourquoi il n'y a pas d'autre voie que le multilatéralisme pour améliorer les conditions de l'Humanité.

C'est ce qui motive l'engagement politique, financier et parfois militaire de la Belgique, 15<sup>e</sup> contributeur financier des Nations Unies.

Mon pays estime que nous avons également, parmi nos responsabilités, la « *responsabilité de protéger*. »

C'est-à-dire de prévenir et combattre ces crimes particulièrement odieux que sont les génocides, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les épurations ethniques.

A cet égard, la Belgique soutient pleinement l'action des Nations Unies.

Nous organiserons en 2014 une conférence internationale sur la prévention des génocides à Bruxelles.

Quand nous agissons ensemble, nous obtenons des résultats.

En vaut pour preuve le **Mali**. Aux côtés d'un peuple ami, la communauté internationale, l'Union Africaine et l'Union européenne ont fait reculer le terrorisme. Nous restaurons la paix d'un peuple et l'unité d'un pays.

Mais n'oublions pas que rien n'est jamais définitivement acquis.

Pour qu'elle soit durable, la paix doit être continuellement nourrie.

J'aimerais saluer tout particulièrement les efforts récents de la communauté internationale en **République démocratique du Congo**.

La population du Nord-Est du Congo est, depuis des années, soumise aux massacres, aux viols multiples, au recrutement forcé de soldats - y compris d'enfants -, aux pillages, aux déplacements forcés...

Hier midi, des témoins me parlaient d'enfants déchiquetés.

Les efforts du Secrétaire général et du Conseil de sécurité pour renforcer le mandat de la MONUSCO donnent des premiers résultats. La brigade d'intervention joue un rôle actif pour protéger les populations.

Quant à l'Accord-cadre d'Addis Abeba, il offre une réelle perspective de stabilisation de la région toute entière.

Toutefois, un accord à Kampala est essentiel pour le succès du processus.

Là aussi des solutions pragmatiques doivent être trouvées, sans pour autant accepter une amnistie générale ni admettre l'impunité, en ce qui concerne les crimes de guerre ou crimes contre l'humanité.

Comme elle l'a toujours fait, la Belgique continuera à contribuer à ces solutions.

L'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo doit être respectée. Toute ingérence extérieure doit cesser.

La Belgique encourage aussi les autorités congolaises à mettre en œuvre les réformes nécessaires dans l'armée et la police afin de rétablir l'Etat de droit sur l'ensemble du territoire et garantir la prospérité des Congolais.

Chers Collègues,

Déclarer la guerre, construire des murs ou bafouer les droits est toujours plus facile que de bâtir des ponts et de maintenir la paix.

Construire des murs est plus facile qu'organiser un système démocratique ou construire des hôpitaux et des écoles.

Après la Seconde Guerre mondiale, nous avons inscrit, dans notre Charte, les principes et les mécanismes pour mettre notre humanité à l'abri des guerres dévastatrices.

« *Plus jamais cela* » disions-nous tous.

Mais pour que nos engagements se traduisent en actes, nous devons, de bonne foi, mettre en œuvre ces mécanismes.

En toute humilité, j'appelle chacun à prendre ses responsabilités au sein du Conseil de sécurité pour rétablir la paix partout où les conflits meurtriers font rage.

Dans notre monde contemporain globalisé, les solutions aux conflits ne peuvent être que politiques.

C'est pourquoi la Belgique soutient les efforts de Lakhdar Brahimi, l'Envoyé spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, pour tenter d'amener les parties à la table des négociations.

Je salue à cet égard l'initiative américano-russe en vue d'une conférence Genève II.

Cher Collègues

Ce n'est pas la mort qui rend justice.

Pour pratiquer la justice et garantir la paix, le respect du droit est indispensable.

Le droit organise les sociétés humaines, protège les faibles et prévient la violence. Le droit est essentiel parce qu'un monde sans règles – qu'il s'agisse de la vie civile, du commerce ou encore de la finance – laisse l'Homme face à son pire ennemi, c'est-à-dire l'Homme.

### **1. Le droit doit être respecté, en ce compris dans les conflits.**

Je pense en particulier au droit humanitaire, pour pouvoir aider les victimes et les soigner.

La Belgique a relayé et soutenu sans relâche les appels des agences humanitaires pour que les obstacles à leur action soient levés.

Nous demandons d'améliorer partout sur le terrain, y compris en Syrie, l'accès aux soins de santé.

Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire.

Mon pays participe aux efforts pour venir en aide à la population victime des combats.

L'approche de l'hiver et l'explosion du nombre de victimes, de réfugiés et de déplacés nécessitent un effort encore plus soutenu de la communauté internationale.

### **2. Le droit doit empêcher l'impunité.**

La restauration de la paix ne peut jamais se construire sur l'amnistie et l'oubli pour les pires crimes.

Avec 56 autres Etats, la Belgique a appelé au renvoi du dossier syrien devant la Cour pénale internationale. L'action de la Cour contribue à l'avènement d'une époque de la responsabilité.

Tous les Etats se doivent de coopérer avec elle.

### **3. Le droit doit permettre de sortir de la dictature et de l'oppression.**

En 2010 commençait le printemps arabe, salué par tous les défenseurs de la démocratie.

Je ne suis pas de ceux qui aujourd'hui se détournent de cet espoir. N'oublions pas, en Tunisie, en Libye, en Egypte et ailleurs, toutes celles et ceux qui veulent vivre en paix.

Nous devons les soutenir et promouvoir l'organisation d'élections libres. Nous devons les encourager à la rédaction de constitutions garantissant les droits fondamentaux, la justice et équité.

Nous devons aussi rappeler que gagner une élection ou exercer un mandat après une élection ne donne pas le droit d'opprimer les minorités.

La vraie démocratie consiste aussi à respecter les minorités et à les protéger.

### **4. Le droit doit permettre de garantir les libertés individuelles.**

La liberté, c'est aussi le droit pour les jeunes femmes d'étudier, de choisir elles-mêmes leur compagnon ou de rester célibataires.

La liberté, c'est aussi le droit pour les femmes de se déplacer dans l'espace public comme elles le veulent.

La liberté, c'est aussi le droit de pratiquer une religion ou de n'en pratiquer aucune.

La liberté, c'est aussi le droit pour les couples hétérosexuels ou homosexuels de se promener main dans la main dans la rue.

Je suis fier que mon pays, la Belgique, garantisse ces libertés fondamentales.

Je suis fier que mon pays soit moteur pour que ces libertés soient étendues partout dans le monde.

Chers Collègues,

Quand je parle de poursuivre nos efforts, de les inscrire dans la durée, j'aimerais mentionner la reprise des **négociations israélo-palestiennes**.

Nous devons absolument saisir l'opportunité offerte par nos amis américains.

C'est maintenant qu'il faut parvenir à une solution, fondée sur la coexistence de deux Etats, avec l'Etat d'Israël et un Etat de Palestine indépendant, coexistant dans la paix et la sécurité.

Nous nous prononçons aussi très clairement contre la poursuite de la colonisation.

Dans ce contexte, la Belgique est prête à accueillir une conférence visant à assurer le soutien des partenaires économiques privés au processus de paix.

Nous estimons qu'un volet économique ne peut se concevoir que s'il existe un volet politique avec un calendrier concret.

Chers Collègues,

La paix et la sécurité passent également par une prospérité harmonieuse, dont les bénéfices sont équitablement partagés.

Selon les scientifiques, l'empreinte écologique mondiale dépasse la capacité de régénération de la planète d'environ 50%.

Cette situation n'est pas tenable.

Tout en est affecté.



Je salue l'initiative des Nations Unies de réunir ici à New York les Chefs d'Etat et de Gouvernement dans le « *Forum pour le développement durable.* »

C'est en effet ici que pays moins développés et pays développés peuvent ensemble résoudre ce défi majeur du **développement durable.**

Tous les pays ont soit des problèmes communs, soit des problèmes complémentaires interconnectés. Je pense à l'extrême pauvreté, la désertification, l'exode écologique de millions de personnes, l'épuisement des ressources naturelles ou au réchauffement climatique.

Malgré les progrès réalisés, beaucoup reste à faire pour atteindre les Objectifs du Millénaire. La faim, la misère ou l'accès inégal à l'éducation et aux soins de santé sont des injustices intolérables. Nous devons rester mobilisés pour les combattre.

C'est pour cette raison que la Belgique plaide pour que les travaux relatifs au cadre de **développement « post - 2015 »** convergent avec les objectifs de Rio+20 dans un cadre de négociation unique au sein des Nations Unies.

Ce cadre unique devra rassembler en même temps les dimensions économiques, sociales et environnementales qui deviennent existentielles pour chacun de nous.

Mes chers Collègues

Un dernier sujet si vous me le permettez.

L'espionnage et la **cybercriminalité.**

Notre Collègue Madame la Présidente Dilma Rousseff a posé une vraie question d'actualité.

Au nom de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme, deux domaines fondamentaux pour tous les peuples, peut-on bafouer le droit à la protection de la vie privée ?

Je voudrais ici, à titre personnel, soutenir l'appel de Madame la Présidente du Brésil pour protéger la vie privée des citoyens partout et en particulier sur l'Internet.

Elle a proposé la mise en place d'un cadre multilatéral pour assurer la protection effective des données qui circulent sur l'Internet.

En effet, l'Internet ne doit pas être un instrument de guerre invisible.

L'Internet doit être un instrument de développement pour tous, où chacun peut communiquer en paix et en sécurité.

Chers Collègues,

En 2014, avec d'autres nations, la Belgique commémorera avec solennité le **centenaire de la Première Guerre mondiale**.

Nous le faisons par devoir de mémoire envers les jeunes de plus de cinquante pays qui sont morts sur les champs de bataille de mon pays. Ils n'avaient pas vingt ans !

Nous le faisons aussi par pédagogie à l'égard des jeunes d'aujourd'hui.

Pour qu'ils deviennent eux aussi des militants de la paix.

Merci pour votre attention.